

Notre Gouvernement le veut sans doute ainsi. Aucun de ses membres ne voudrait imposer à la légère un système quelconque. Il saura aussi se mettre en garde contre des visées trop hautes et trop scientifiques qui lui feraient manquer le but en le dépassant.

C'est pour répondre à ce vœu de tous les amis de la cause agricole dans la législature et ailleurs, que je viens, au nom des saines doctrines en matière d'enseignement et de pratique agricole, répondre à M. Cimon, pour louer ce qu'il y a de bon dans son écrit, blâmer ce qu'il y a de mauvais, développer et compléter ce qui peut être obscur et incomplet. M. Cimon, j'espère, ne m'en voudra pas, puisque je n'ai d'autre intention que celle de venir en aide à la cause qu'il défend, et que nous tendons tous deux au même but, celui de régénérer notre agriculture. Ses patrons n'en seront pas fâchés non plus.

M. Cimon a eu le courage de signer son écrit. J'en ferai autant.

M. Cimon divise ses notes en quatre parties. J'agirai de même, faisant de chacune d'elles une étude spéciale, soit pour en faire ressortir ce qu'elles peuvent avoir d'impraticable ou même d'erroné sous le rapport des principes.

Armes égales des deux côtés : grand désir d'être utiles à nos compatriotes, excellentes intentions, pur patriotisme enfin ; la force seule des raisons l'emportera.

Après ce préambule que j'ai cru nécessaire pour répondre à celui de M. Cimon, et à l'article du *Journal* qui l'a recommandé, je commence l'examen de chacun des quatre paragraphes de ses notes. J'ajouterai un exposé de l'organisation de l'enseignement agricole en Irlande, que l'on voudrait, paraît-il, introduire ici. Je parlerai de Glasnevin, près de Dublin, la tête de cette organisation. Je ne dirai rien que je n'aie vu moi-même sur les lieux, accompagné de professeurs qui m'ont enseigné sur tout. Je parlerai aussi de l'enseignement agricole en France qui s'organise en ce moment, surtout par les Ecoles Normalés et les Ecoles Primaires.

En commençant cette polémique, je dois exprimer le vif regret que j'éprouve d'avoir à contredire un ancien ami comme M. Cimon. Mais la vérité a des exigences qu'il faut satisfaire.

Le silence m'était impossible.

Amicus Plato....Sed magis amica Veritas.

Ste. Anne, 7 mars 1868.